

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK Troisième session, 58^e législature

FEUILLETON ET AVIS – Jour de séance 35 le vendredi 24 mars 2017

AFFAIRES COURANTES

Prière

Présentation d'invités

Déclarations de députés

Questions orales (30 minutes)

Dépôt de documents

Déclarations de ministres

Présentation des pétitions

Réponses aux pétitions et aux questions écrites

Présentation des rapports de comités

Dépôt de projets de loi

Avis de motion

Avis d'affaires émanant de l'opposition

Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre

Votes par appel nominal différés

Affaires du jour

AFFAIRES DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA TROISIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

- 28, Loi concernant la Loi sur la location de locaux d'habitation et la Loi sur l'Ombudsman. L'hon. M^{me} Rogers.
- 35, Loi concernant la fusion de certains laboratoires avec le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick. L'hon. M. Doucet.
- 36, Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. L'hon. M. Doucet.
- 41, Loi concernant la Loi sur la santé mentale. L'hon. M. Boudreau.
- 47, Loi sur l'intervention en matière de violence entre partenaires intimes. L'hon. M. Gallant.
- 52, Loi modifiant la Loi sur les services d'ambulance. L'hon. M. Boudreau.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

- 54, Loi modifiant la Loi sur les agences de recouvrement. L'hon. M^{me} Rogers.
- 55, Loi sur les services d'évaluation du crédit. L'hon. M^{me} Rogers.

Débats ajournés

- 16, Loi modifiant la Loi sur les contrats de construction de la Couronne. L'hon. M. Fraser.
- 17, Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire. L'hon. M. Landry.
- 31, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick. L'hon. M^{me} Rogers.

COMITÉ PERMANENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 23, Loi modifiant la Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière. L'hon, M. Doucet.
- 30, Loi modifiant la Loi sur le mariage. L'hon. M. Doherty.
- 32, Loi modifiant la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres. L'hon. M^{me} Rogers.
- 37, Loi concernant la Loi sur le changement de nom et la Loi sur les statistiques de l'état civil. L'hon. M. Doherty.
- 39, Loi concernant l'ouverture des dossiers d'adoption scellés. L'hon. M. Horsman.
- 40, Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif. L'hon. M. Doucet.
- 42, Loi concernant la protection des animaux. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 44, Loi sur la gouvernance locale. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 45, Loi sur l'urbanisme. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 46, Loi concernant la gouvernance locale et l'urbanisme. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 48, Loi concernant la « Loi d'Ellen ». L'hon. M. Landry.
- 49, Loi modifiant la Loi sur les services à la famille. L'hon. M^{me} Harris.
- 51, Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne. L'hon. M. Arseneault.
- 53, Loi modifiant la Loi sur les travaux publics. L'hon. M. Fraser.

COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

- 38, Loi modifiant la Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick. M^{me} Shephard.
- 43, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés de la cité de Moncton. M^{me} LeBlanc.
- 50, Loi modifiant la Loi de 2003 sur l'Église anglicane. M^{me} Shephard.

COMITÉ PLÉNIER

34, Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance. M. Steeves.

COMITÉ PERMANENT DES PRÉVISIONS ET DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRES

Budget principal, 2017-2018 Budget de capital, 2017-2018 Supplément au budget de capital, 2017-2018 Budget supplémentaire, Volume I, 2015-2016

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motion 10 — L'hon. M. Doucet, appuyé par l'hon. M. Boudreau, proposera, le mercredi 7 décembre 2016, la résolution suivante :

que, sauf disposition contraire du Règlement ou ordre spécial de la Chambre, l'Assemblée législative adopte le calendrier de séance suivant à la reprise, le 6 décembre 2016, de la troisième session de la 58^e législature :

du mardi 6 décembre au vendredi 9 décembre 2016.

du mardi 13 décembre au vendredi 16 décembre 2016.

du mardi 31 janvier au vendredi 3 février 2017,

du mardi 7 février au vendredi 10 février 2017.

du mardi 14 mars au vendredi 17 mars 2017,

du mardi 21 mars au vendredi 24 mars 2017,

du mardi 28 mars au vendredi 31 mars 2017,

du mardi 25 avril au vendredi 28 avril 2017,

du mardi 2 mai au vendredi 5 mai 2017;

que, durant certaines semaines où l'Assemblée est ajournée, les comités permanents aient la possibilité de se réunir aux dates suivantes pour étudier les projets de loi, les prévisions budgétaires et les comptes publics de divers ministères et sociétés de la Couronne :

du mardi 17 janvier au vendredi 20 janvier 2017,

du mardi 14 février au vendredi 17 février 2017,

du mardi 21 février au vendredi 24 février 2017,

du mardi 28 février au vendredi 3 mars 2017.

du mardi 11 avril au jeudi 13 avril 2017,

du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017.

du mardi 6 juin au vendredi 9 juin 2017,

du mardi 13 juin au vendredi 16 juin 2017,

du mardi 26 septembre au vendredi 29 septembre 2017,

du mardi 3 octobre au vendredi 6 octobre 2017,

du mardi 10 octobre au vendredi 13 octobre 2017;

que, par dérogation aux dates précitées de réunion des comités, les personnes élues à la présidence d'un comité permanent ou spécial puissent continuer à convoquer des réunions, moyennant préavis des dates de leur choix ;

que l'Assemblée, à la levée de la séance le vendredi 5 mai 2017, s'ajourne au mercredi 1^{er} novembre 2017;

que, si le président de l'Assemblée, après consultation du gouvernement, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt pendant une période d'ajournement, il puisse donner avis qu'il a acquis cette conviction, en indiquant dans cet avis la date de convocation de la Chambre, date à laquelle la Chambre se réunit et conduit ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date;

que, en cas d'empêchement du président par suite de maladie ou pour une autre cause, l'un ou l'autre des vice-présidents agisse en son nom pour l'application du présent ordre.

Motions réglées

Motion 11 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

Motion 12 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

Motion 13 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

Motion 14 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

Motion 16 — **L'hon. M**^{me} **Rogers**. Débat sur la motion le 14 décembre 2016 ; adoption de la motion le 14 décembre 2016.

Motion 17 — L'hon. M. Doucet. Adoption de la motion le 8 décembre 2016.

Motion 19 — L'hon. M^{me} Rogers. Débat sur la motion les 7, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 février 2017 ; adoption de la motion le 17 février 2017.

Motion 22 — L'hon. M. Doucet. Adoption de la motion le 14 février 2017.

MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

Motions réglées

Motion 15 — M. Bernard LeBlanc. Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

Motion 18 — M. Guitard. Débat sur la motion le 15 décembre 2016 ; adoption de la motion le 15 décembre 2016.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

- 7, Loi sur les emplois verts. M. Coon.
- 10, Loi modifiant la Loi sur l'éducation. M. Coon.
- 27, Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur. M. Jody Carr.
- 29, Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne. M. Coon.

Débats ajournés

33, Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne. M. Wetmore.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 3 — M. Savoie, appuyé par M. K. MacDonald, proposera, le jeudi 10 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le Canada et les États-Unis d'Amérique a pris fin et que les deux pays sont en pleine négociation en vue d'un nouvel accord ;

attendu que 83 % des terres du Nouveau-Brunswick sont boisées et que des forêts de la Couronne couvrent environ la moitié de ces terres ;

attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick emploie plus de 22 000 personnes ; attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick apporte plus de 1,45 milliard de dollars par année à l'économie ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont un intérêt direct dans la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux ;

attendu que l'imposition de droits de douane et de contingents de concert avec les États-Unis pourrait présenter un risque important pour l'économie du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement actuel à rencontrer le gouvernement fédéral pour continuer à promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick quant à la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux.

Motion 6 — M. Coon, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 17 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement dépose chaque année son budget principal et ses comptes publics faisant état de ses dépenses et recettes ;

attendu que les dépenses qui figurent dans le budget principal du gouvernement n'incluent pas actuellement le manque à gagner attribuable aux dépenses fiscales, y compris les crédits d'impôt et les exonérations fiscales;

attendu que des organismes internationaux, dont le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques, font la promotion de normes comptables dans le secteur public qui obligent les gouvernements à faire rapport de leurs dépenses fiscales ;

attendu que d'autres autorités du Canada, y compris la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada, font rapport chaque année de leurs dépenses fiscales ;

attendu qu'il incombe au gouvernement de rendre des comptes à la population qu'il représente ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à inclure dans son budget principal, à compter de 2017-2018, le manque à gagner total attribuable aux dépenses fiscales pour chaque exercice financier.

Motion 25 — M. Fairgrieve, appuyé par M. B. Macdonald, proposera, le jeudi 30 mars 2017, la résolution suivante :

attendu que, pendant la Première Guerre mondiale, la crête de Vimy et ses environs, dans le nord de la France, ont été pris et tenus par l'armée allemande en septembre 1914, ce qui leur assurait une position dominante leur permettant d'observer les forces françaises, britanniques et canadiennes;

attendu que les premiers efforts déployés par l'armée française en vue de capturer le lieu stratégique avaient été infructueux et s'étaient soldés par des milliers de pertes ; attendu que, au début de 1917, le Corps canadien, sous le commandement du lieutenant-général sir Julian Byng, avait reçu l'ordre de prendre la crête dans le cadre d'une offensive britannique majeure, près d'Arras ;

attendu que le Corps canadien, comprenant l'ampleur du défi qui se posait à lui, a entamé une étude tactique approfondie de la position, a mené des exercices d'entraînement intensif et a recueilli des quantités énormes de munitions et d'équipement afin d'opérer la capture ; attendu que le Corps canadien était composé d'hommes de toutes les régions du Canada et de divers pays d'origine, qui formaient l'infanterie, l'unité de génie et nombre d'unités de soutien des quatre divisions canadiennes ;

attendu que, le 9 avril 1917 à 5 h 30, les quatre divisions du Corps canadien et le British XVII Corps lançaient une attaque pour capturer la crête de Vimy;

attendu que, vers midi, le 9 avril 1917, trois divisions avaient atteint leurs objectifs et que, au 12 avril, les Canadiens avaient capturé la crête de Vimy, qui était tombée aux mains de l'armée allemande :

attendu que, en dépit des pertes énormes, les tactiques de combat utilisées par les Canadiens, et la réussite de celles-ci, ont montré que le Corps canadien était passé maître dans l'art de la guerre offensive et ont valu au Canada une reconnaissance internationale; attendu que le maintien de l'unité et de l'esprit dont ont fait montre les combattants canadiens dans de nombreuses autres batailles remportées avec succès contre les forces allemandes a grandement contribué à mettre fin au conflit en novembre 1918;

attendu que la bataille de la crête de Vimy fait partie de l'identité et de l'histoire canadienne de manière incommensurable et que le Mémorial à Vimy est un hommage emblématique au sacrifice des Canadiens durant la Grande Guerre ;

qu'il soit à ces causes résolu que le 9 avril 2017 soit appelé Jour de la bataille de Vimy au Nouveau-Brunswick et ainsi proclamé.

Motion 26 — M. K. MacDonald, appuyé par M. Fitch, proposera, le jeudi 30 mars 2017, la résolution suivante :

attendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux préconise l'établissement de communautés rurales dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick comme moyen d'accroître les possibilités de participation à l'échelle locale;

attendu que le district de services locaux d'Estey's Bridge est actuellement engagé dans des discussions en vue de s'unir au district de services locaux de Saint Mary's, y compris des parties du district de services locaux de Stanley et le village de Stanley, pour former la nouvelle communauté rurale de Nashwaak;

attendu que la communauté rurale de Nashwaak a tenu, durant l'hiver de 2016, une série d'assemblées publiques afin de mesurer l'intérêt pour ce qui est de s'unir à l'ensemble des populations d'Estey's Bridge, Saint Mary's, Stanley (le village) et de parties de Stanley (la paroisse) et a recueilli le nombre nécessaire de signatures requises par la province pour entamer la prochaine étape de l'établissement en communauté rurale ;

attendu que la communauté rurale de Nashwaak satisfait aux lignes directrices établies par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, soit l'inclusion d'un village, une population d'au moins 4 000 habitants et une assiette fiscale supérieure à 200 millions de dollars ;

attendu que la province du Nouveau-Brunswick, par le truchement du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, a déjà donné son approbation à la réalisation d'une étude de faisabilité ;

attendu que le financement entourant la détermination de la faisabilité est déjà garanti ; attendu que le district de services locaux d'Estey's Bridge compose déjà avec une circulation de camions accrue liée aux activités d'exploitation de carrières en cours dans la région ; attendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a omis d'assurer un niveau acceptable de surveillance environnementale, obligeant les propriétaires de biens locaux à agir eux-mêmes à titre de direction d'exécution en recueillant des photos, en prenant note des infractions et en les signalant ;

attendu que, à l'heure actuelle, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ne fait aucune distinction entre les carrières de gravier et les carrières en ce qui a trait à la réglementation régissant leur exploitation, ce qui empêche le traitement adéquat des questions cernées par les propriétaires de biens résidentiels adjacents à des carrières en cours d'exploitation;

attendu que l'ouverture d'une nouvelle carrière est proposée, laquelle doublerait le niveau de bruit, la densité de circulation et le dynamitage le long de la route 620, entre le chemin Kingsley et les limites de la ville de Fredericton;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à s'abstenir de donner son approbation à l'exploitation de toute carrière de gravier ou de carrière dans la région délimitée par le chemin Claudie, la route 620, la route 105 et le chemin Kingsley jusqu'à ce que la communauté rurale de Nashwaak soit établie et que les résidants de la région aient eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de leur nouvelle structure municipale, dont le nom actuel est communauté rurale de Nashwaak.

Motions portant dépôt de documents

Motion 23 — M. Jeff Carr, appuyé par M. Wetmore, proposera, le jeudi 23 février 2017, la résolution suivante :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des niveaux de dotation en personnel et de l'inventaire du matériel dans chacun des dépôts d'entretien du ministère des Transports et de l'Infrastructure dans la province du Nouveau-Brunswick pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Motion 24 — M. Coon, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 23 février 2017, la résolution suivante :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les contrats suivants ainsi qu'une liste des soumissionnaires non retenus pour l'exécution de chacun de ces contrats :

Shannex, Fredericton, 2008 (contrat de cinq ans); Shannex, Quispamsis, 2008 (contrat de cinq ans); Shannex, Riverview, 2008 (contrat de cinq ans); Villa Beauséjour, Caraquet, 2010; foyer de soins Villa Maria, Saint-Louis de Kent, 2014; Victoria Glen Manor, Perth-Andover, 2015.

Motions réglées

Motion 1 — M. Higgs. Débat sur la motion le 10 novembre 2016 ; adoption de la motion amendée le 10 novembre 2016.

Motion 2 — M. Savoie. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

Motion 4 — M. Stewart. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

Motion 5 — M. Urquhart. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

Motion 7 — M. Coon. Adoption de la motion le 16 mars 2017.

Motion 8 — M. Higgs. Débat sur la motion le 15 décembre 2016 ; rejet de la motion le 15 décembre 2016.

Motion 9 — M. Keirstead. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

Motion 20 — M. Holder. Débat sur la motion le 16 mars 2017 ; rejet de la motion le 16 mars 2017.

Motion 21 — M. Wetmore. Débat sur la motion le 16 mars 2017 ; adoption de la motion amendée le 16 mars 2017.

PÉTITIONS

- 1, M. Crossman présentée le 3 novembre 2016.
- 2, M. Crossman présentée le 3 novembre 2016.
- 3, M. Coon présentée le 6 décembre 2016.
- 4, M. Wetmore présentée le 9 décembre 2016.
- 5, M. Crossman présentée le 14 décembre 2016.
- 6. M. Crossman présentée le 14 décembre 2016.
- 7, M. Albert présentée le 8 février 2017.
- 8, M. Oliver présentée le 8 février 2017.
- 9. M. Oliver présentée le 10 février 2017.
- 10, M. Oliver présentée le 14 février 2017.
- 11, M. Crossman présentée le 14 février 2017.
- 12, M. Crossman présentée le 15 février 2017.
- 13, M. Crossman présentée le 16 février 2017.
- 14, L'hon. M. Arseneault présentée le 14 mars 2017.
- 15, M. Wetmore présentée le 14 mars 2017.
- 16, M. Wetmore présentée le 15 mars 2017.
- 17, M. Wetmore présentée le 16 mars 2017.
- 18, M. Harvey présentée le 17 mars 2017.
- 19, M. Wetmore présentée le 17 mars 2017.
- 20, M. Wetmore présentée le 21 mars 2017.
- 21, M. Wetmore présentée le 22 mars 2017.
- 22, M. Wetmore présentée le 23 mars 2017.

(Réponse, le 29 novembre 2016)

(Réponse, le 9 décembre 2016)

(Réponse, le 21 décembre 2016)

(Réponse, le 19 décembre 2016)

(Réponse, le 26 janvier 2017)

(Réponse, le 26 janvier 2017)

(Réponse, le 17 février 2017)

(Réponse, le 17 février 2017)

(Réponse, le 17 février 2017)

RAPPORTS DE COMITÉS

Comité permanent de la politique économique

premier rapport déposé le 6 décembre 2016

deuxième rapport déposé le 8 décembre 2016

- troisième rapport déposé le 13 décembre 2016

- quatrième rapport déposé le 14 décembre 2016

cinquième rapport déposé le 16 décembre 2016

- sixième rapport déposé le 23 mars 2017

Comité permanent de modification des lois

- premier rapport déposé le 14 décembre 2016

RAPPORTS/DOCUMENTS

Dépôt à la Chambre

Promesses rompues : l'histoire de Juli-Anna – Rapport de l'ombudsman et défenseur des enfants et de la jeunesse

— déposé par l'hon. M. Horsman, le 23 mars 2017.

Sommaire des recommandations des examens des décès d'enfants, du Comité de l'examen des décès d'enfants, et du Défenseur des enfants et de la jeunesse de 1996 à 2017

— déposé par l'hon. M. Horsman, le 23 mars 2017.

Donald J. Forestell, greffier de l'Assemblée législative